

# Vaccination Covid-19 : point d'étape sur les travaux



TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 30/03/2021

Saisine liée : [VACCINATION](#)

Formation de travail liée : [COMMISSION TEMPORAIRE "VACCINATION"](#)

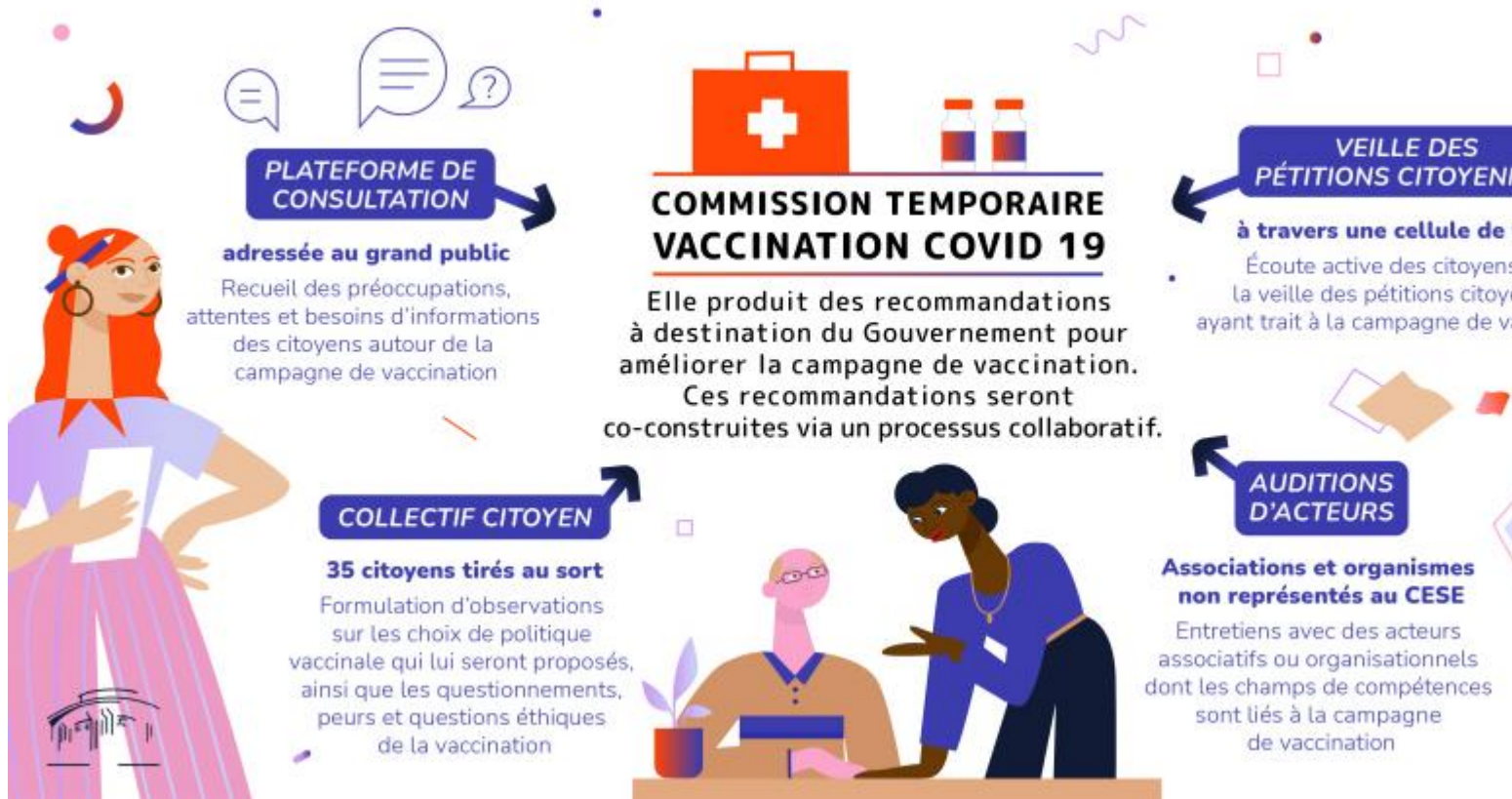
La commission temporaire vaccination a présenté son rapport d'étape lors de la séance plénière du 29 mars 2021

**Le rapport d'étape des travaux a été présenté en séance plénière le lundi 29 mars 2021.** Les travaux sont rapportés par [Stéphanie Goujon](#) (groupe des [personnalités qualifiées](#)), [Pierre Lafont](#) (groupe des [professions libérales](#)) et [Catherine Pajares y Sanchez](#) (groupe [CFDT](#)) au nom de la [commission temporaire vaccination](#), présidée par [Marie-Andrée Blanc](#) (groupe [UNAF](#)).

[Télécharger le rapport d'étape >](#)

**7 recommandations produites au cours de la période décembre 2020 - mars 2021**

En décembre 2020, le CESE a été saisi par le Premier ministre pour accompagner la stratégie de vaccination. **Les travaux se sont organisés autour d'une commission temporaire, appuyée sur deux dispositifs de participation citoyenne** : un collectif de citoyens tirés au sort, ainsi qu'une plateforme numérique.



Depuis décembre 2020, la commission temporaire a remis 7 recommandations au Gouvernement :

- Mettre en place un site internet unique et une plateforme téléphonique ;
- Améliorer l'information et la communication, en diffusant des messages positifs ;
- Envisager le recours aux licences d'office pour recourir à des doses de vaccins supplémentaires ;
- Mettre en place un pilotage territorialisé de la campagne de vaccination, avec toutes les parties prenantes ;
- Mobiliser les réseaux de professionnels de santé de proximité ;
- Aller vers les personnes précaires ou ne pouvant pas se déplacer, grâce à des unités mobiles ;
- Optimiser la stratégie vaccinale en intégrant les contraintes de la chaîne logistique.

Alors que la mandature 2015-2021 a pris fin le 31 mars 2021, la commission temporaire a remis son rapport final. Les travaux seront poursuivis par la prochaine mandature.

[Consulter le rapport d'étape de la commission temporaire \(décembre 2020 - mars 2021\) >](#)

### Le collectif citoyen construit ses recommandations

Installé au cours du mois de janvier 2021, le collectif citoyen chargé de formuler des observations et des propositions sur la campagne de vaccination s'est pour l'instant réuni au cours de 3 sessions de travail.

Le travail actuel s'organise autour des questions qui leur ont été posées par le Professeur Alain Fischer, président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale :

- Comment faire en sorte que la communication à l'égard du grand public soit la plus claire et pédagogique possible pour emporter la confiance de la population ? Pensez-vous qu'elle doit reposer sur le bénéfice individuel de la vaccination ou collectif ?

- Quels dispositifs doivent être selon vous mis en place pour **assurer le dialogue avec les professionnels de santé** et garantir leur confiance tout au long de la campagne de vaccination ?

- Identifiez-vous des difficultés d'accès à la vaccination en fonction de **critères géographiques** ? Quels sont selon vous les leviers pour lever ces freins ?

- Identifiez-vous des difficultés d'accès à la vaccination en fonction de **critères sociaux** ? Quels sont selon vous les leviers pour lever ces freins ?

En réponse à ces questions, **les citoyens ont d'ores et déjà formulé une quarantaine de propositions**. Marjorie, membre du collectif citoyen, était présente lors de la plénière du 29 mars afin de revenir sur ces travaux :

**Lors des prochaines rencontres, ces propositions seront priorisées et approfondies sur le plan opérationnel**. Les citoyens continuent ainsi de se réunir au cours de l'inter-mandature afin de travailler sur ces sujets : le prochain week-end de travail aura lieu du 8 au 10 mars.

### **Les travaux sur la vaccination seront poursuivis au cours de la prochaine mandature du CESE**

La mandature 2015-2021 a pris fin ce mercredi 31 mars, et avec elle la commission temporaire en charge jusqu'ici de mener les travaux relatifs à la campagne de vaccination. Au cours du mois de mai sera mise en place la future mandature, ainsi qu'une formation de travail qui aura vocation à **poursuivre et à approfondir les travaux déjà engagés sur la vaccination Covid-19**, tout au long de la campagne de vaccination.